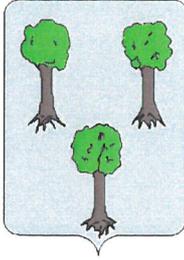


2020 - 111

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
09 octobre 2020

Séance du 16/10/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le seize octobre, à 19 heures 00, le conseil municipal de
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,
Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Christian MICHEL

Excusés : Isabelle MAZOYER

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique PIGANEAU

Délibération n°D_2020_051 Décision modificative budget principal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une décision modificative doit
être prise, afin de procéder aux réajustements des comptes suivants sur le budget
ville :

* article 2131 - opération 77 (cimetière) :	+ 200.00€
* article 212 - opération 80 (espaces verts) :	- 200.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

* article 2131 - opération 77 (cimetière) :	+ 200.00€
* article 212 - opération 80 (espaces verts) :	- 200.00€

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

